



Cheminots CFDT des Alpes Maritimes Section des Agents de l'EEV Côte d'Azur

12 Bd Delfino – 06300 Nice.

Tél : 0612753104 – 0955365367

www.cfdtcheminotspaca.com - region@cfdtcheminotspaca.com

Compte-rendu DP du 23 octobre 2012

• **TRAVAUX ENTRE LE 1^{ER} ET 4 NOVEMBRE :**

Des bus seront mis à disposition mais aucune communication n'a été faite à la clientèle. Des renforts sont prévus :

- ✓ escale à Cannes et Cannes pendule,
- ✓ accueil Cannes et Nice pour orienter la clientèle aux bus,
- ✓ Suge positionnée à Cannes, Antibes, Nice avec également une équipe volante,
- ✓ fermetures des gares de Nice St-Augustin, le Cros de Cagnes, St-Laurent du Var ouverte car l'agent n a pas voulu congé.
- ✓ les accès aux quais des gares seront fermés sauf à Cannes et à Nice
- ✓ renfort gilets rouges à Nice et à Cannes
- ✓ encadrement
- ✓ important stock eau et plateaux repas
- ✓ utilisation de 1 ou 2 rames TGV en dortoir avec couverture
- ✓ force de l'ordre

• **CPS :**

Depuis quelques temps, une alternante travaille à la CPS Voyages. Dans le cadre de son cursus, elle a effectué des tâches de saisies. Son travail n'a pas été vérifié par l'opérateur CPS et de ce fait des erreurs sur les commandes des agents se sont glissées. La Direction fait son « Mea Culpa » sur cet événement et dorénavant le travail sera systématiquement vérifié par un agent CPS.

La CFDT ne s'oppose pas au fait qu'une alternante puisse faire des tâches de saisies ou autre dans le cas où son travail est par la suite vérifié pour éviter des erreurs. Etre opérateur CPS oblige à avoir des connaissances particulières sur les RH et une formation adéquate !

• **TEMPS PARTIEL :**

La CFDT a demandé à nouveau qu'un rappel soit fait aux CPS concernant les VT des agents à temps partiel. Depuis les dernières DP, la CFDT avait demandé qu'une homogénéité soit faite pour l'attribution des VT afin de ne pas pénaliser les agents dans leur organisation professionnelle et personnelle. A ce jour, quelques agents se voient encore leur VT imposés par la CPS sans concertation. Il est vrai que dans le RH, il est noté que les VT sont donnés avec concertation de l'agent et sans gêner l'activité du service. Hors à ce jour, ni l'un ni l'autre n'est fait. Les agents (surtout en réserve) ont, tout au long de l'année, des VT refusés et par la suite, ils ont plusieurs VT imposés en novembre car les VT doivent être pris avant le 31 décembre de l'année en cours.

Le dossier temps partiel fait parti du cahier revendicatif de la CFDT et elle reste donc très vigilante sur le sujet.

- **JOURS de CARENCES :**

Les agents qui ont été impactés par les jours de carences lors de leur maladie, verront le remboursement sur les paies du mois d'octobre et de novembre.

S'il y a le moindre souci, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un de vos délégués CFDT pour qu'il fasse le nécessaire auprès du pôle RH.

- **STIM :**

La CFDT a demandé que lorsqu'une STIM Nationale est mise en place et remportée quel que soit le chantier, les gains soient redistribués individuellement aux agents par chèque KDOS. La Direction nous a précisé que c'est le DPX du chantier qui est comptable des gains et que c'est lui avec concertation de son équipe qui décide de comment sont utilisés les gains. Par contre, il existe des STIM dans lequel le gain est déjà défini par l'activité qui l'organise et dans ce cas là, le DPX ne fait qu'appliquer les règles.

- **COMPTEURS RP, RPD, FERIES, ...**

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos CPS pour vérifier où vous en êtes concernant vos RP, RP double, congés, fériés, etc...

- **EMBAUCHES, MOUVEMENTS DE PERSONNEL, ROULEMENTS VACCANTS :**

Depuis les dernières DP du 13 septembre, il y a eu 2 embauches à l'UO TER et 4 pour l'UO Voyages. Concernant les mouvements de personnel, il y a eu 3 départs en retraite, 2 mutations hors-région et 2 entrées régions.

- **FORMATION SAV ET AKIO POUR LIGNE DIRECTE :**

La Direction n'a pas encore les dates définies pour les futures formations SAV pour le reste de l'équipe de Ligne Directe. ***La CFDT a demandé que cette formation se déroule à Nice comma la première session qui a eu lieu du 8 au 12 octobre. La direction y avait plus ou moins pensé, le fait d'avoir posé la question en DP nous confirme qu'elle se fera bien à Nice.***

- **BOUTIQUE DE NICE :**

Le procès est toujours en cours. Si la SNCF devait fermer la boutique, les agents seront réintégrés à l'EUV de Nice. Ils continueront à suivre leur roulement le temps d'établir une nouvelle organisation.

- **PARKING DE LA GARE DE NICE VILLE :**

Le parking courte durée sur le parvis sera livré pour la mi-décembre 2012.

Au même moment, mise en place des barrières dans les parking EFFIA et Agents. EFFIA distribuera les badges d'accès à chaque entité des différents Etablissements ainsi que des autos-collants. La priorité de distribution est donnée aux agents en service décalé avec bien sûr une vérification du lieu de domiciliation. Sur le parking EFFIA, il y aura des emplacements pour les 2 roues gratuits. En ce qui concerne les halles au fond du parking, un projet est à l'étude mais pas avant 2015/2017.

Vos représentants CFDT.